



RETRAITES : LA NOUVELLE RÉFORME DE MACRON ANALYSE

Réforme des retraites : la menace est aussi démocratique

CADEAU

En misant sur la « lassitude » des Français, l'affaiblissement du débat public et le délitement de la démocratie sociale, Emmanuel Macron espère faire passer sa réforme des retraites sans grandes difficultés. Mais une éventuelle victoire de l'exécutif pourrait avoir de graves conséquences à plus long terme.

Ellen Salvi

18 janvier 2023 à 19h07

La petite musique de fond s'est très légèrement adoucie depuis quelques jours. À la veille de la mobilisation [du 19 janvier](#) contre la réforme des retraites, Matignon a fait passer à ses relais politiques des consignes de prudence : les dernières prises de parole médiatiques devaient être aussi cadrées que mesurées. Pas un mot de travers, rien qui ne puisse être interprété comme une énième provocation.

Écouter l'article

The image shows an audio player interface. On the left is a dark sidebar with the Mediapart logo and the text 'Articles lus'. The main area displays the article title 'Articles lus est aussi démocratique Réforme des retraites : la m'. Below the title is a waveform visualization. At the bottom left of the waveform is a play button and a '1x' volume indicator. At the bottom right is a progress bar with '00:00' on both ends and a curved arrow icon.

© Mediapart

Après avoir expliqué, [en début d'année](#), que « *les Français sont plus raisonnables que certains responsables syndicaux* », le ministre du travail Olivier Dussopt a fini par reconnaître, [dimanche 15 janvier](#), que les organisations syndicales avaient « *une légitimité lorsqu'elles appellent à la grève ou à la manifestation* ». Trop aimable, pourraient répondre les principales intéressées, passablement malmenées depuis 2017.

N'écoutant que lui-même, Emmanuel Macron a très tôt choisi d'outrepasser les corps intermédiaires que son entourage n'hésitait pas à qualifier d'« *éléments bloquants* » au début du premier quinquennat. « *Emmanuel Macron ne sait pas ce qu'est le syndicalisme : pour lui, on est des boulets* », a récemment résumé le patron de la CGT, [Philippe Martinez](#). Dit autrement par le secrétaire général de la CFDT [Laurent Berger](#) : « *Il n'y a pas eu depuis six ans de construction d'une vraie démocratie sociale.* »

Contrairement à son prédécesseur François Hollande qui avait maintenu l'illusion d'un véritable dialogue social en travaillant avec le premier syndicat – à l'exclusion de tous les autres –, le président de la République a toujours considéré que c'était à l'État, et à lui seul, de définir et d'élaborer les normes sociales. Dans une volonté de tête-à-tête égotiste avec la population, il a sciemment tenu à l'écart toutes les structures faisant le lien avec la société civile.



Emmanuel Macron lors du défilé du 14 juillet 2022 à Paris. © Photo Jacques Witt / Pool / Abaca

Les responsables associatifs et syndicaux qui ont participé aux discussions sur les ordonnances réformant le droit du travail, celles sur la loi « asile et immigration », celles sur la réforme de la SNCF, celles sur la réforme de l'assurance-chômage ou encore celles sur les retraites – dans ses deux versions – sont unanimes sur le sujet. Depuis six ans, ils n'ont cessé de dénoncer le mutisme et la surdité d'un pouvoir qui accepte de les rencontrer, mais ne fait pas grand-chose de leurs revendications.

En agissant de la sorte, Emmanuel Macron est certes parvenu à passer en force à plusieurs reprises, mais il a aussi fait tomber de nombreux garde-fous. Fin 2018, cet exercice solitaire du pouvoir lui est d'ailleurs revenu en boomerang fluorescent. Le mouvement hors cadre des « gilets jaunes » fut le premier révélateur de l'échec de sa méthode. *« L'expérience des gilets jaunes a montré que les corps intermédiaires étaient finalement bien utiles pour servir d'amortisseurs aux passions françaises »*, confie aujourd'hui l'un de ses proches.

Pourtant, malgré cette « expérience », rien n'a franchement changé sur le fond comme sur la forme. Le chef de l'État a bien tenté de renouer avec les responsables syndicaux pendant la crise sanitaire, puis avec le Conseil national de la refondation (CNR), mais les rares initiatives de l'Élysée se sont heurtées à un problème aussi personnel qu'inextricable : lorsque l'on pense avoir raison sur tout, il est difficile – pour ne pas dire impossible – d'engager un échange productif.

« Les gens sont davantage dans la lassitude que dans la colère. »

Olivier Véran, porte-parole du gouvernement

La situation donne le vertige lorsqu'elle est posée à plat : un président de la République, réélu pour la deuxième fois consécutive contre l'extrême droite, n'ayant pas obtenu de majorité absolue à l'Assemblée nationale et assumant un usage immodéré du 49-3, s'entête à mener une réforme des retraites à laquelle sont opposés les syndicats et une majorité de Français-es. Le tout en s'offrant le luxe de penser à leur place. Emmanuel Macron affirme ne pas croire en « *la victoire de l'irresponsabilité* ». Mais il ne questionne jamais la sienne.

Le chef de l'État et son entourage ont une telle foi dans la puissance du performatif qu'ils s'obstinent à parler de « *justice* » là où tout le monde comprend aisément qu'il n'y a rien de « *juste* » dans le fait d'allonger l'âge de départ à la retraite et de priver les travailleurs et travailleuses de temps de liberté. De même certains de ses soutiens continuent-ils d'expliquer que le président de la République « *a été élu sur un projet de réforme des retraites* » au mépris, là encore, de la réalité. Aux mots « *angoisses* » et « *tensions sociales* », ils répondent « *professionnels du malheur* ».

Cette distorsion des faits et cet épuisement du sens des mots rendent périlleux tout débat démocratique. Dans un tel contexte, la résignation a fini par l'emporter sur le reste. « *Les gens sont davantage dans la lassitude que dans la colère* », reconnaît le porte-parole du gouvernement Olivier Véran. Comment pourrait-il en être autrement quand celles et ceux qui sont au pouvoir répètent à longueur de journée, et sur le ton de l'évidence, que « *cette réforme sera adoptée et entrera en vigueur* » quoi qu'il arrive ?

L'expression du ressentiment

Les mêmes se réjouissent d'avoir trouvé un point d'atterrissage avec le parti Les Républicains (LR) au Parlement. Les mêmes se félicitent d'une réforme « *bonne pour [leur] électorat* » – comprendre les cadres, les retraité·es et le patronat. Les mêmes estiment que celles et ceux les plus en difficulté sont des « *amis imaginaires* » de la gauche, comme l'a prétendu Olivier Dussopt. Les mêmes se disent qu'une fois le grain de la protestation passé, tout rentrera dans l'ordre. Comme d'habitude.

Si cette réforme des retraites est adoptée en l'état, malgré une mobilisation importante, le pouvoir macroniste aura emporté une nouvelle victoire et pourra s'en satisfaire – après tout, il n'y a que cela qui compte à ses yeux. Mais qu'advient-il ensuite ? Que peut donner une société résignée, voire démoralisée, sans démocratie sociale ni perspectives ? Quelle forme prendront l'opposition et la colère si celles de la rue et des corps intermédiaires sont à ce point ignorées ?

« *S'il n'y a pas une mobilisation dans la rue énorme, de toute façon, le ressentiment s'exprimera différemment. Et il s'exprimera un jour ou l'autre dans les urnes et notamment du côté de l'extrême droite* », a récemment prévenu Laurent Berger. Voilà longtemps que le secrétaire général de la CFDT, qui n'a pourtant rien d'un gauchiste patenté, alerte sur le risque démocratique que l'exercice du pouvoir d'Emmanuel Macron fait peser en France.

Un exercice du pouvoir qui, comme l'écrivait le sociologue Michel Wieviorka dans cette tribune, « *permet aux logiques amis-ennemis et aux passions tristes déjà à l'œuvre dans la France contemporaine de conquérir de vastes territoires* ». Rares sont celles et ceux, dans l'entourage présidentiel, à réagir sur ce point. Il faut souvent de longues conversations pour que certain·es finissent par admettre, du bout des lèvres, qu'il pourrait y avoir une « *lame retardée* » dans les urnes. Mais aucun d'entre eux n'en tire de conclusion.

Ellen Salvi

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Stéphane Alliès et Carine Fouteau

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

RCS Paris 500 631 932.

Numéro de CPPAP : 1224Y90071

N° ISSN : 2100-0735

Conseil d'administration : Fabrice Arfi, Jean-René Boisdrón, Carine Fouteau, Edwy Plenel, Sébastien Sassolas, James Sicard, Marie-Hélène Smiéjan.

Actionnaires directs et indirects : Société pour l'Indépendance de Mediapart, Fonds pour une Presse Libre, Association pour le droit de savoir

Rédaction et administration : 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Propriétaire, éditeur, imprimeur : Société Editrice de Mediapart

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonnés de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 11 place Charles de Gaulle 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.